Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

E6.2 : Suivi de la réalisation

Session 2026 • Code sujet : **26-BTS-ERA-E62** • Durée : **30 minutes** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse du chantier et vérification des exigences** (3 questions) — **Page 3**
2. **Suivi économique, quantitatif et technique** (4 questions) — **Page 5**
3. **Pilotage de l’équipe, prévention et communication** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://btsera.fr/assets/annales/bts-era/E6.2 - Suivi de la réalisation/2026/BTS ERA - E6.2 - Suivi de la réalisation - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse du chantier et vérification des exigences

Le candidat analyse le suivi d'un chantier fictif d'aménagement d'une boutique à Nantes, marqué par un retard d'avancement, une livraison partielle, une réservation manquante et un écart de planéité du support mural. Il doit distinguer les faits observés des exigences applicables et des décisions à faire valider avant de poursuivre les travaux.

Question 1.1. Présentez les contrôles à réaliser avant de poursuivre la pose des habillages muraux. Pour chaque contrôle, précisez le document ou l'interlocuteur à consulter et indiquez les conséquences possibles de l'écart de planéité de 8 mm sur la qualité et le planning.

Contrôle	Document ou interlocuteur
Plan et dernière révision	Plan d'exécution approuvé, personne compétente
État, dimensions et planéité du support	CCTP, tolérances contractuelles, fiche de contrôle, conducteur de travaux ou maître d'œuvre
Référence, quantité et état des panneaux	Bon de livraison, fiche technique du fabricant
Accès, séquencement et sécurité	Documents de coordination et consignes du chantier

Le fait observé est un écart de planéité de 8 mm sous une règle de 2 m. Il faut le comparer aux tolérances prévues au CCTP et aux plans approuvés, sans conclure qu'il est acceptable ou non avant cette vérification. Un support non conforme peut provoquer défauts d'alignement, jeux ou reprises, et retarder la pose. Consigner la mesure et faire valider le traitement avant de poursuivre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier plans, support, matériaux et conditions de pose. Comparer les 8 mm aux tolérances contractuelles et faire valider le traitement avant poursuite.

Question 1.2. Analysez les conséquences de la livraison partielle et de la réservation manquante. Proposez une démarche de traitement de ces deux écarts en précisant les informations à tracer, les personnes à alerter et les conditions à vérifier avant toute modification de fabrication ou de pose.

1. **Livraison partielle :** tracer la livraison prévue au jour 6 et celle reçue au jour 8, avec les références, quantités, état des panneaux et solde restant. Compléter le bon de livraison et, si nécessaire, joindre des photos. Alerter le fournisseur et le conducteur de travaux. Évaluer les effets sur le séquencement et le planning.
2. **Réservation manquante :** relever la position et les dimensions prévues, 120 mm × 80 mm, puis signaler l'écart au responsable de fabrication, au conducteur de travaux et au maître d'œuvre.
3. Avant toute modification, vérifier la dernière révision approuvée, les interfaces avec les réseaux, les tolérances et les effets sur l'aspect, la tenue et le délai. Obtenir une validation écrite de la personne compétente avant fabrication ou pose modifiée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Tracer la livraison partielle et la réservation manquante, alerter les interlocuteurs concernés et obtenir une validation écrite avant toute modification affectée.

Question 1.3. Indiquez comment vérifier la conformité d'un ouvrage d'agencement aux plans, au CCTP, aux notices des fabricants et aux exigences réglementaires applicables. Citez au moins deux références ou documents pertinents et expliquez leur rôle, sans supposer qu'une référence non applicable au lot s'impose au chantier.

Comparer l'ouvrage réalisé aux plans d'exécution approuvés et à leur dernière révision. Contrôler les implantations, dimensions, matériaux, finitions et tolérances prescrites au CCTP, puis vérifier dans les notices fabricants le domaine d'emploi, le stockage et la mise en œuvre. Consigner les contrôles et signaler toute contradiction ou non-conformité; faire valider les corrections avant exécution.

- **Plans approuvés et CCTP :** définissent les caractéristiques contractuelles de l'ouvrage.
- **Notice fabricant :** précise les prescriptions propres au produit.
- **Code du travail, articles L. 4121-1 et R. 4541-3 :** repères de prévention à appliquer selon les risques de l'opération.
- **PGC et PPSPS :** documents de coordination à consulter lorsqu'ils sont applicables au chantier.

Une référence réglementaire ou technique ne s'impose pas automatiquement au lot : vérifier son champ d'application au regard des travaux et des documents contractuels.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Comparer l'ouvrage aux plans et au CCTP, appliquer les notices et exigences réellement pertinentes, puis tracer les contrôles et faire valider les écarts.

2. Suivi économique, quantitatif et technique

Le candidat exploite les données de coût, d'avancement, de temps de pose et de fabrication du lot d'agencement. Il réalise des calculs de métrage, de coût, de résistance thermique et de vitesse périphérique, puis précise les limites des résultats et les vérifications nécessaires.

Question 2.1. Calculez la surface de panneaux à approvisionner en intégrant la réserve de 8 %. Déterminez le nombre minimal de panneaux entiers à commander à partir des dimensions fournies, puis expliquez pourquoi ce résultat de surface ne suffit pas à valider le débit.

La surface nette de 22,68 m² est majorée de 8 %. Les dimensions du panneau sont converties en mètres pour calculer sa surface unitaire, puis le quotient est arrondi à l'entier supérieur, conformément au DT 2.

Étape	Calcul	Résultat
Surface à approvisionner	22,68 × 1,08	24,4944 m²
Surface d'un panneau	2,80 × 2,07	5,796 m²
Nombre minimal	24,4944 ÷ 5,796, arrondi au supérieur	5 panneaux

Ce calcul de surface ne suffit pas à valider le débit : le plan de débit doit aussi intégrer les dimensions des pièces, le sens du décor, les traits de scie, les défauts éventuels et les chutes réutilisables.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface d'approvisionnement théorique : 24,4944 m² ; commande minimale : 5 panneaux entiers, soit 28,98 m² achetés.

Question 2.2. Calculez le coût d'achat théorique des panneaux à approvisionner, à partir de la surface arrondie au nombre entier de panneaux. Calculez aussi le dépassement du temps de pose en heures et en pourcentage par rapport au prévu. Donnez deux causes possibles à vérifier avant de conclure à une perte de productivité.

Cinq panneaux couvrent 28,98 m². Au prix indiqué de 38,50 €/m², le coût théorique est de 1 115,73 € HT. Le temps de pose dépasse le prévu de 84 − 80 = 4 h, soit 100 × 4/80 = 5 %.

- Vérifier les attentes dues à la livraison partielle et les interruptions liées à la coactivité.
- Examiner les reprises, les difficultés du support et l'adéquation du temps prévu aux conditions réelles.

Comparer les heures productives et les quantités réellement posées avant de conclure à une perte de productivité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût théorique des cinq panneaux : 1 115,73 € HT ; dépassement du temps prévu : 4 h, soit 5 %.

Question 2.3. **Calculez la résistance thermique de la seule couche isolante selon la relation R = e/λ, avec l'épaisseur exprimée en mètres. Donnez l'unité du résultat et précisez pourquoi cette valeur ne représente pas, à elle seule, la résistance thermique de l'ensemble de la paroi.**

L'épaisseur de la couche isolante se convertit en mètres : 80 mm = 0,080 m. La relation donne **R = e/λ = 0,080/0,036 = 2,22 m²·K/W**. Cette résistance concerne uniquement la couche isolante déclarée. Elle ne caractérise pas toute la paroi, dont la résistance dépend également des autres couches, de leurs épaisseurs et de leurs conductivités. Il faut donc connaître la composition réelle de l'ouvrage pour évaluer sa résistance thermique totale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Résistance thermique de la seule couche isolante : 2,22 m²·K/W, sans inclure les autres couches de la paroi.

Question 2.4. **À l'aide de la relation Vc = πDn/60, où Vc est en m/s, D en mètres et n en tr/min, calculez la vitesse périphérique de la lame à 4 500 tr/min. Comparez-la à la cible de 60 m/s et exposez les vérifications de sécurité et de compatibilité à effectuer avant toute modification de réglage.**

Le diamètre de 250 mm vaut 0,250 m. À 4 500 tr/min, **Vc = π × 0,250 × 4 500/60 ≈ 58,9 m/s**, soit environ 1,1 m/s sous la cible de 60 m/s. Ce résultat ne permet pas, à lui seul, de modifier le réglage de la machine.

- Vérifier la vitesse maximale admise par la lame, son état, son montage et sa compatibilité avec la machine.
- Consulter les notices de la lame et de la machine, vérifier les protections et respecter les réglages autorisés.
- Faire valider tout changement par une personne compétente avant utilisation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vitesse calculée : 58,9 m/s, soit environ 1,1 m/s sous la cible fabricant de 60 m/s.

3. Pilotage de l’équipe, prévention et communication

Le candidat organise le travail d’une équipe de trois poseurs confrontée à un couloir partagé, à la manutention de panneaux et à l’intervention simultanée d’un électricien dans une zone voisine. Il doit proposer des mesures de prévention adaptées, gérer l’écart de planning et rendre compte au conducteur de travaux, y compris auprès d’un interlocuteur anglophone.

Question 3.1. Décrivez un brief de début de poste adapté à cette situation. Présentez les rôles, les interfaces avec l’électricien, les règles de circulation et les points de contrôle à faire partager à l’équipe.

1. Rappeler les tâches, le retard de 8 points, les risques et les conditions d’arrêt. Désigner un responsable de manœuvre, un conducteur du chariot et un guide chargé de surveiller le trajet. Le troisième salarié prend en charge la pose et les contrôles, puis les rôles tournent si nécessaire.
2. Avant le départ, coordonner avec l’électricien et le responsable de chantier les zones et horaires d’intervention. Suspendre le déplacement si les activités se croisent.
3. Définir le trajet dans le couloir de 1,10 m, organiser la circulation et maintenir le passage dégagé. Vérifier l’état du chariot, la stabilité des panneaux, l’adéquation de la charge et les accès.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rôles attribués, trajet dégagé et circulation coordonnée avec l’électricien avant toute manutention.

Question 3.2. Identifiez les principaux risques liés à la manutention, au déplacement dans le couloir et à la coactivité. Pour chacun, proposez une mesure de prévention collective prioritaire, puis une mesure complémentaire adaptée. Indiquez les documents de prévention à consulter sur le chantier, notamment ceux applicables à l’opération et à l’entreprise.

Risque	Prévention collective prioritaire	Mesure complémentaire
Manutention : chute, écrasement ou effort excessif	Utiliser le chariot contrôlé et stabiliser la charge	Gestes adaptés, gants et chaussures de sécurité
Couloir partagé : collision ou obstruction	Organiser un créneau de passage et maintenir l’accès dégagé	Guide aux angles et vigilance des usagers
Coactivité : heurt ou interférence	Séparer les zones et séquencer les interventions	Brief commun et arrêt en cas d’interférence

Vérifier que la charge et sa disposition conviennent au chariot de 250 kg, sans se limiter à la masse d’un panneau. Consulter l’évaluation des risques de l’entreprise, ses consignes et, lorsqu’ils s’appliquent, le PGC et le PPSPS. Les mesures doivent aussi respecter la coordination et les règles de circulation du chantier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mécaniser la manutention, organiser le passage et séparer les interventions selon les documents de prévention applicables.

Question 3.3. Présentez un compte rendu oral bref destiné au conducteur de travaux : faits observés, conséquences possibles, décisions immédiates, arbitrages à demander et informations à tracer. Indiquez également comment communiquer un point bloquant à un interlocuteur anglophone, avec une formulation professionnelle simple en anglais.

Au conducteur de travaux : au jour 8, l'avancement est de 52 % au lieu de 60 %, le retard constaté est de 8 points et seuls 70 % des panneaux sont livrés. Le plan de fabrication ne comporte pas la réservation de 120 × 80 mm et le support présente 8 mm d'écart sous la règle de 2 m. Ces écarts peuvent bloquer ou retarder certaines poses et affecter leur conformité.

- Sécuriser la zone, coordonner le passage avec l'électricien et suspendre uniquement les tâches concernées.
- Demander l'arbitrage sur le traitement du support, le plan corrigé et la livraison restante. Tracer constats, mesures, photos, responsables et échéances.

À l'interlocuteur anglophone : "We cannot proceed with this work until the revised drawing is approved. Please confirm the next steps."

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tracer les écarts, sécuriser les tâches concernées et obtenir les arbitrages nécessaires avant leur reprise.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale E6.2 du BTS Étude et réalisation d'agencement, session 2026, code 26-BTS-ERA-E62, dure 30 minutes et a le coefficient 2. À partir d'un chantier fictif de boutique à Nantes, elle évalue le suivi de réalisation, les contrôles de conformité, les calculs de métrage et de performance, le pilotage économique, la prévention des risques et la communication professionnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La surface d'approvisionnement vaut la surface nette multipliée par (1 + le taux de réserve); le nombre de panneaux est arrondi à l'entier supérieur.
- Le calcul de surface ne valide pas le débit : vérifier le sens du décor, les dimensions des pièces, les traits de scie, les défauts et les chutes réutilisables.
- Pour une couche isolante, R = e/λ avec e en mètres; l'unité de R est m²·K/W et le résultat ne décrit pas toute la paroi.
- La vitesse périphérique d'une lame se calcule par Vc = πDn/60, avec D en mètres, n en tr/min et Vc en m/s.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les faits observés, les exigences contractuelles et les décisions qui nécessitent la validation d'une personne compétente.
- Associer chaque contrôle à une source ou une trace : plan révisé, fiche de contrôle, bon de livraison ou document de prévention.
- Pour les calculs, convertir les unités, montrer le raisonnement et annoncer les résultats avec leurs unités et un arrondi justifié.
- Avant toute modification de fabrication, de pose ou de réglage machine, vérifier les documents applicables et obtenir les validations nécessaires.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer rapidement le nombre de panneaux à commander dans ce sujet ?

Avec 22,68 m² nets, appliquez 22,68 × 1,08 = 24,4944 m². Un panneau fait 2,8 × 2,07 = 5,796 m²; 24,4944/5,796 ≈ 4,23, donc cinq panneaux au minimum. Ce calcul surfacique ne remplace pas le plan de débit.

Q : Comment comparer la vitesse périphérique calculée à la cible du fabricant ?

Convertissez le diamètre en mètres : 250 mm = 0,25 m. La relation donne Vc = π × 0,25 × 4 500/60, soit environ 58,9 m/s, légèrement sous la cible de 60 m/s. Vérifiez les prescriptions de la lame et de la machine avant tout réglage.

Q : Comment répartir les 30 minutes et que faut-il savoir sur les calculatrices ?

Le sujet fixe une durée de 30 minutes et interdit la calculatrice, mais n'impose pas de durée par partie. Organisez votre présentation selon les axes évalués et gardez du temps pour justifier les calculs et répondre aux échanges.

Q : Quelles références faut-il citer pour justifier la conformité et la prévention ?

Appuyez-vous sur les plans d'exécution approuvés, le CCTP, les fiches fabricants et les documents de coordination applicables. Pour la prévention, le sujet cite notamment l'article L. 4121-1 du Code du travail; retenez uniquement les références pertinentes pour le lot et l'opération.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsera.fr/assets/annales/bts-era/E6.2 - Suivi de la réalisation/2026/BTS ERA - E6.2 - Suivi de la réalisation - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Étude et Réalisation d\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.